

# La préverbation en latin

Shin'ya MORITA

## Résumé

L'objectif de cette étude est d'une part de considérer le phénomène de la préverbation, et d'une autre part d'examiner le préverbe latin *prae-* au point de vue diachronique par rapport à la fonction de la préposition et de l'adverbe et enfin de préciser les valeurs du préverbe. Nous analyserons la racine indo-européenne *\*per-* donnant le latin *prae-*, *pro-*, et *per-*. Puisque le latin *prae* est employé comme préverbe, préposition, et adverbe, nous pourrions également examiner le développement des préverbes en latin et analyser au plan sémantique les préverbes des continuateurs français.

## 1. Définition de la préverbation

### 1.1 Univerbation

Le phénomène est rappelé par Haudry (1979 :87) sous le nom d'univerbation. Ernout et Meillet (1985 : 520) constatent que le latin *pōnō* est issu de *\*po-sino* > *\*pozno* > *pono*, composé d'aspect déterminé indiquant l'action arrivée à son terme. Le rapport avec *sinō* « laisser » avait cessé d'être senti et le sens propre était « mettre à l'écart ». Ce mot s'emploie usuellement dans le sens de « poser, placer ». Cette valeur ancienne apparaît dans *dēponere* « abandonner, déposer ». Il est usité aussi dans le sens de *prōpōnō* « proposer ». Ainsi, le latin *pōnō* a été traité comme un verbe simple et a fourni une nombreuse série de composés avec leurs dérivés.

Comme on le voit dessus, le latin *pōnō* se compose étymologiquement d'une forme de préverbe *\*po-* et d'un verbe simple *sinō*. Selon Ernout et Meillet (1985 : 518), cette particule *\*po-* s'apparente à une forme sans voyelle initiale du groupe du latin *ab-*. Donc, il n'y a pas de composé avec *abs-* sans doute à cause de la formation même de *pōnō*.

D'après Ernout et Meillet (1985 : 666), le latin *sūmō* est issu de *\*sus-(e)mo* avec *sus-* tiré du synonyme *suscipiō* comme c'est le cas pour la syncope, de même que *pōnō* issu de *\*posinō*. Le latin *sūmō* aussi senti

comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : *ab-, ad-, con-, de-, in-, prae-, re-* et etc.

On constate ainsi que les mots *pōnō* et *sūmō* vont jusqu'à la fusion en une seule unité lexicale inanalysable. C'est l'univerbation.

## 1.2 Préverbaton

Anciennement, des particules ou adverbes autonomes précisaient la relation exprimée par la forme casuelle. Par exemple, *óreos káta báino* « loin de la montagne, en bas, je marche », c'est-à-dire « je descends la montagne ». Ainsi, peu à peu, à cause de leur caractère accessoire, ces petits mots se placèrent devant le verbe comme préverbes tels que *ad-ferō, ex-eō, in-pōnō, sub-mittō*, ou devant le nom comme prépositions telles que *ad eum, ex urbe, in urbe* et *in urbem, sub montem* et *sub monte*. La forme casuelle, qu'à l'origine elles accompagnaient, devint un complément régi par elles.

Meillet (1937 : 193) constate que, pour les prépositions et préverbes tels que le sanskrit *prá*, le gotique *fra-*, le latin *pro-*, le hittite *pra*, et le grec *pro*, au cours du développement des langues indo-européennes, ces éléments ont eu tendance à se grouper soit avec le nom, ou avec le verbe. On appelle alors ceux-là prépositions et ceux-ci préverbes. On observe *sub uos placo* en ancien latin, à côté de *supplico uos*. Les prépositions et les adverbes ont été, à l'origine, des adverbes modifiant, complétant, précisant le sens, soit du nom, soit du verbe. De même, dans la phrase grecque *óreos káta báino* « je marche --- en bas --- loin de la montagne », chaque mot, qui était d'abord indépendant et apposé, a été rattaché soit à un nom, soit à un verbe. Par exemple, le latin *pōnō* provenant de *\*posinō* « je dépose », se compose des deux éléments : la particule *po-* et le radical *sino*. Le latin *pōnō* est allé jusqu'à la fusion en une seule unité lexicale inanalysable. Selon Haudry (1979 : 87), ce phénomène est appelé *univerbation*.

Quant aux adverbes, on peut les définir comme des mots invariables qui se placent à côté des autres mots de la phrase, notamment à côté de verbes et d'adjectif pour y ajouter une notion accessoire. Les adverbes sont parfois d'anciennes formes nominales fléchies, détachées de la déclinaison et pourvues d'un sens autonome. Le latin emploie d'anciens ablatifs, tels que *modō, gratīs, et rectā*. On trouve *magis, nimis, plūs*, qui sont d'anciens noms accusatifs neutres. En plus, on trouve aussi des locutions comprenant une préposition suivie de son régime et qui ont été stéréotypées au point d'être senties et traitées comme un mot, tels que *admodum, obiter, praesertim, etc.*

Les prépositions sont en principe d'anciens adverbes auxquels le développement de la rection a fait donner des régimes fixés à certains cas. Ainsi l'adverbe *cōram* « ouvertement, en public » devient préposition dans *cōram generō meō* « en face de mon gendre ». De nombreuses prépositions proviennent d'anciennes formes nominales fléchies. On trouve *causā, adversus, circum, etc.*

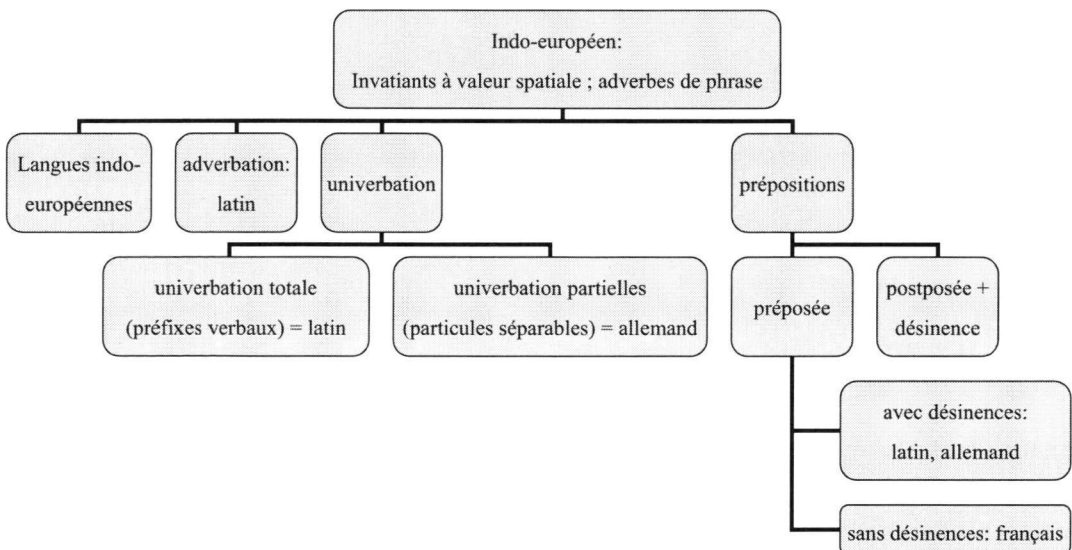
En dehors de ces formations, le latin possède une série de prépositions qui datent de l'indo-européen. Ce sont probablement aussi d'anciennes formes casuelles, pétrifiées en qualité d'adverbes. Elles se distinguent des précédentes en ce qu'elles ont conservé plus ou moins complètement la faculté de servir à la fois de prépositions et de préverbes. Comme prépositions, elles ont généralement une rection déterminée, mais quand elles se construisent avec différents cas, chacun d'eux possède une signification spéciale. Ces prépositions se laissent ramener à un petit nombre d'éléments radicaux. Le plus important est de forme \**per-* et comprend, avec diverse alternances vocaliques, les prépositions suivantes : *per, prae, prō, pro-*.

Les éléments adverbiaux qui sont devenus les prépositions étaient autonomes en indo-européen et par suite indépendants du verbe comme du nom. Ils servaient à préciser la situation des nuances au sens propre des formes verbales ou nominales. Ils marquaient, par exemple, si l'action indiquée dans la phrase avait lieu au-dedans ou au dehors, en haut ou en bas, en compagnie ou à l'écart de quelqu'un ou de quelque chose, etc. Ainsi, ces éléments ont eu tendance peu à peu à se lier au verbe en qualité de préverbe ou au nom en qualité de préposition. Donc dans le premier cas on les nomme en préverbes et dans le second, prépositions.

D'autre part, la préverbation peut être considérée comme une sorte de composition verbale, dans la mesure où une nouvelle unité lexicale sort d'un syntagme. Par exemple, le latin *eō* « je vais » (atélique) présente un contraste aspectuel avec son composé *ad-eō* « je vais à » (télique).

### 1.3 Schématisation

D'après le schéma de Buridant (1987 : 169), le processus de la formation des verbes préverbés peut être schématisé comme suit :



## 1.4 Dépréverbation

### 1.4.1 Analyse synchronique

Dans les langues indo-européennes anciennes un verbe simple pouvait être porteur de la valeur du préverbe de l'un de ses composés ; cet emploi du simple en valeur de préverbe se nomme dépréverbation. Le fait est bien connu dans les langues slaves, où il est étroitement lié à l'aspect. Un verbe préverbe étant d'aspect perfectif, la dépréverbation est un moyen de créer à partir de lui un imperfectif sans recourir à la dérivation.

Turcan (1982 : 279) extrait à partir de Achille d'Ennius comme suit :

*summam tu tibi pro mala*

*vita famam extolles et pro bona paratam gloriam.*

*Male volentes famam tollunt, bene volentes gloriam.*

« Tu enlèves une grande réputation pour la mauvaise vie et tu es couvert de gloire pour la bonne vie. Ceux qui veulent la réputation de mauvaise façon enlèvent la gloire et ceux qui veulent celle-là de bonne façon portent celle-ci. »

Pour le verbe préverbe *extolles*, *tollo* présent déterminé s'est spécialisé dans le sens de « lever », « enlever » ; l'emprunt du parfait de *sustollo* « porter en soulevant » précise le sens de « emporter » présent dans les langues romanes. La préverbation en *ex-* accentue le sens de « enlever », « retirer » et dans notre texte il est nécessaire de donner à *tollunt* le sens de « enlever », « retirer », et non pas celui de « porter ». La valeur forte de *ex-* est donc présente et le simple *tollunt* a gardé le sémantisme exprimé par le composé *extolles*.

L'autre extrait est tiré de la Loi des XII Tables (table VIII, fragment 12) :

*Si nox furtum faxsit, si im occisit, jure caesus esto*

*« celui qui aura commis un vol la nuit, si on le tue, qu'il soit tué à juste titre »*

On sait que le simple *caedo* a d'abord le sens général de « frapper », « abattre », « tailler ». Le sens de « tuer » issu de la valeur de « frapper à mort » est surtout attesté pour le composé *occido*. Dans ce cas le verbe simple semble être employé avec une valeur plus générale que le composé et les deux verbes expriment le même fait de « frapper à mort, tuer ».

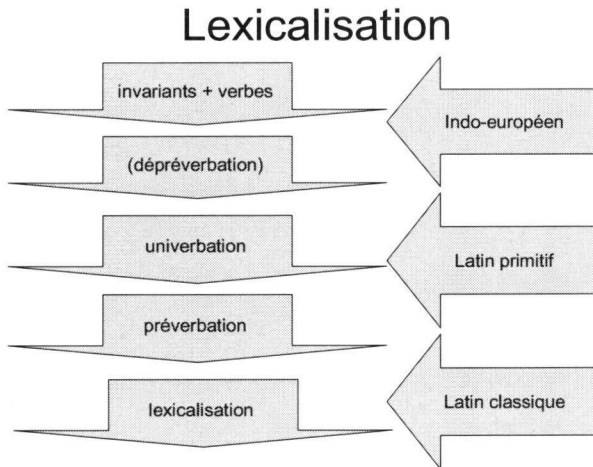
#### 1.4.2 Analyse diachronique

Pour expliquer le sens de « laisser », « permettre » de *sino*, dont la racine \**sēi-* a le sens inverse de « attacher », il faut supposer une composition ancienne \**de-sinō*. Cet ancien \**de-sino* « je détache » a pu laisser son sens au dépréverbé *sino* qui, senti désormais comme verbe simple, a été repréverbé en *desino* « je détache », d'où « je fais cesser », « je cesse ».

De même *ruo* a deux sens différents selon qu'il exprime un mouvement de haut en bas « se précipiter », « s'écrouler » ou de bas en haut « arracher », le sens de « creuser » pouvant faire charnière. Aucun des verbes bases qui ont été proposés n'éclaircit vraiment la situation. Il semble que le composé *eruo* soit tardif et que l'évolution du sens de *ruo* soit due à la dépréverbation diachronique. La dérivation nominale : *rutrum*, *rutellum*, postule le sens premier de « creuser ». On trouve deux directions ici : le sens d'« arracher » s'expliquerait à partir d'un composé en *ex-*, tandis que le sens opposé serait consécutif à la dépréverbation d'un *de-* ou *sub-ruo* « abatte en creusant au pied de », d'où « précipiter ». Ainsi on conçoit que, devant ces deux sens hérités de dépréverbations diachroniques différentes, la langue ait voulu renforcer l'un des deux par le composé *eruo* pour éviter les ambiguïtés : composé qui constituerait une repréverbation, comme pour le latin *desino* de la langue classique. Pour la racine du latin *sino*, devant les formes verbales qui, selon le préverbe, signifient les unes « lier » et les autres « délier », on est tenté de poser l'hypothèse d'une racine sémantiquement ambivalente. On constate qu'il y a bien un fait de dépréverbation diachronique. L'ambivalence sémantique de la racine, ou du verbe simple, n'est ici encore qu'un aboutissement. La dépréverbation est donc à considérer comme une réalité linguistique, dont l'origine est à chercher dans une règle textuelle, la déletion du préverbe dans une séquence de préverbés, antérieurement à l'univervation.

## 1.5 Déroulement

L'ensemble des observations précédentes est résumé comme suit :



Indo-européen

Latin primitif

Latin classique

invariants + verbes → (dépréverbation) → univerbation → préverbation → lexicalisation

## 2. Terminologie

### 2.1 *Praeuerbium* chez Varron

Le terme de *praeuerbium* apparaît chez Varron en L.L. 6,38 :

*A quibus iisdem principiis antepositis praeuerbiis paucis immanis uerborum accedit numerus, quod praeuerbiis additis atque commutatis aliquid atque fit ; ut enim processit et recessit, sic accessit et abscessit, itme incessit et excessit, sic successit et decessit, <discessit> et concessit. Quod si haec decem sola praeuerbia essent, quoniam ab uno uerbo declinationum quingenta discrimina fierent, his decemplicatis coniuncto praeuerbio ex uno quinque milia numero efficerent.*

On obtient une identité de mots. Après qu'on a placé devant les éléments premiers un petit nombre de préverbes. En effet, si l'on ajoute des préverbes, et les modifie, un mot devient différent à chaque fois. On a à la fois *processit* et *recessit*, *accessit* et *abscessit*, *incessit* et *excessit*, *successit* et *decessit*, *discessit* et *concessit*. En considérant simple ces dix préverbes, et en sachant qu'à partir d'un seul mot, il existe cinq cents formes différentes dérivées, on obtient cinq mille nouvelles formes.

En L.L. 6,82 :

*Consuetudo communis, quae praeuerbiis coniuncta fuerunt, etiam nunc seruat, ut aspicio conspicio respicio suspicio inspicio ; sic alia.*

L'usage commun conserve encore aujourd'hui les formes qui ont été unies à des préverbes, comme *aspicio*, *conspicio*, *respicio*, *suspicio*, *inspicio*, et d'autres encore.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, le terme *prae-verbium* se compose d'un préverbe *prae-* et d'un verbe. Mais dans ce cas, le mot latin *verbium* signifie aussi un mot générique qu'un verbe du point de vue étymologique.

Benveniste (1966 : 132-139) a défini le sens de *prae* comme suit :

1. il indique la position non pas « devant » mais « à l'avant » d'un objet.
2. cet objet est toujours conçu comme continu, en sorte que *prae* spécifie la portion antérieure de l'objet par rapport à celle qui lui est postérieure.
3. la relation posée par *prae* implique que le sujet est censé constituer ou occuper la partie postérieure. Ce sens premier « devant, en avant » se retrouve dans *praeuerbium*.

Ainsi, *praeuerbium* est un terme général utilisé pour désigner un mot placé devant un autre mot *uerbum* qu'il accompagne. *Prae uerbo*, dont le premier terme a le sens de « devant, en avant », possède un second sens, celui de « mot ». Ernout et Meillet (1985) reprennent ce sens premier de « en avant, devant » pour *prae*.

### 3. Étymologie de *prae* : la racine indo-européenne *\*per-*

Selon Watkins (1985 : 49-50), c'est la base de prépositions et de préverbes avec des significations fondamentales « en avant », « à travers », et une grande variété de significations telles que « devant », « avant », « tôt », « premier », « en chef », « vers », « contre », « proche », « près », « à », et « à peu près ».

3.1. une forme degré plein : *\*per/\*peri*

3.1.1 le germanique *\*fer-/\*far-*, employé principalement comme un préverbe à valeur intensive exprimant « destruction », « renversement », ou « achèvement » ;

3.1.1.1 le haut vieil allemand *far-* donnant l'allemand *vereinen* « unir »

- 3.1.1.2 la forme composée *\*fer-getan* donnant l'anglais *forget* « oublier »
- 3.1.2 la forme comparative *\*per-ero-* « plus loin » > l'anglais *far* « loin »
- 3.1.3 le composé *\*per-n-yo-* « l'année dernière » > le haut vieil allemand *firni* « vieux » et l'anglais *firm* « névé »
- 3.1.4 le latin *per* « à travers », « pour », « par »
- 3.1.5 le grec *peri* « autour », « près », « au-delà »
- 3.1.6 le sanskrit *pari* « à travers », « autour »
- 3.1.7 l'avestique *pairi* « autour » ; *paridaiza* > le français *paradis*
- 3.2. une forme degré réduit : *\*pr-*
  - 3.2.1 le germanique *fur* « devant », « avant »
    - 3.2.1.1 le vieil anglais *for* « pour », « au lieu de », « à cause de » > l'anglais *for*
    - 3.2.1.2 le vieil anglais *for-* comme préverbe exprimant « destruction », « péjoration », « exclusion », « achèvement »
    - 3.2.1.3 la forme suffixée à valeur comparative *\*pr-tero-* > l'anglais *further* « plus loin »
    - 3.2.1.4 le composé *\*pr-st-i-* ou *\*por-st-i-* à degré *o* signifiant « ce qui tient debout » donnant l'anglais *post* « pieu »
- 3.3. une forme *\*prə-*
  - 3.3.1 la forme superlative suffixée avec *-mo-* : *\*prə-mo-*
    - 3.3.1.1 le germanique *\*fruma-/\*furma-* > l'anglais *foremost* « premier »
    - 3.3.1.2 le composé latin *\*prandium* « premier repas »
  - 3.3.2 la forme superlative suffixée avec *-isto-* : *\*\*prə-isto-* > l'anglais *first* « premier »
- 3.4. une forme à élargissement *\*prəa* :
  - 3.4.1 le germanique *\*fura* « devant », « avant » ;
    - 3.4.1.1 le vieil anglais *fore* > l'anglais *for* « devant », « avant »
    - 3.4.1.2 le germanique préfixé et suffixé *\*bi-fora-na* « devant » > l'anglais *before*
  - 3.4.2 le grec *para* « à côté de », « au-delà de »
- 3.5. une forme à élargissement *\*pro* :
  - 3.5.1 le germanique *\*fra* « en avant »
  - 3.5.2 la forme suffixée ; *\*pro-mo-* ;
    - 3.5.2.1 le germanique *\*fram* > l'anglais *from*
    - 3.5.2.2 le germanique *\*frumjan* « augmenter », « faire avancer » > l'ancien français *f(o)urnir* « fournir »
  - 3.5.3 la forme suffixée avec *-wo-* : *\*prō-wo-* > le germanique *frōwō-* « femme » ;



- 3.5.3.1 le haut vieil allemand *frouwa* > l'allemand *Frau* « femme »
- 3.5.4 le latin *prō-*, *pro-* « devant », « avant », « au lieu de », « pour »
- 3.5.5 le latin *prōnus* « penché en avant »
- 3.5.6 \**pro-ko-* > le composé latin *reciprocus* « en avant et en arrière »
- 3.5.7 la forme suffixée \**pro-k<sup>v</sup>e-*
- 3.5.7.1 le latin *prope* « proche »
- 3.5.7.2 le latin *propinquus* « proche »
- 3.5.7.3 le latin *proximus* « le plus proche »
- 3.5.8 le grec *pro* « devant »
- 3.6. \**prai-*, \**prei-* :
- 3.6.1 le latin *prae* « devant »
- 3.6.2 le latin *prior* « antérieur », « supérieur »
- 3.6.3 le latin *prīvus* « tout seul » provenant de l'idée « se tenir debout isolé d'autres » et le latin *proprius* « particulier » provenant du latin *prō prīvō* « en particulier »
- 3.6.4 le latin *prīmus* « premier »
- 3.6.5 le latin *prīnceps* « personne qui occupe la première place »

La notion de la racine indo-européenne \**per-* indique quelque chose qui s'étend au loin, en perspective. Sa signification fondamentale est « en avant ». Près des yeux, il indique « proche » ou « premier ». Au contraire, éloigné des yeux, il marque « le lointain » ou « l'au-delà ». Si c'est une étendue en perspective, il dénote « à travers ». Apparemment les idées « proche » et « loin » sont toutes les deux incompatibles, mais elles ne sont pas contradictoires.

Le latin *prae* « en avant » et « devant » s'emploie dans l'espace et dans le temps comme adverbe, préverbe, et préposition accompagnée de l'ablatif. (Ernout et Meillet, p.529)

#### **Les valeurs du latin *prae-***

1. à l'avance
2. devant
3. supériorité
4. vis-à-vis de
5. en comparaison de
6. à cause de

7. très

### Les valeurs du latin *praeter*

1. en avant de
2. au-delà de
3. en plus de
4. sans compter, outre, excepté
5. sans

## 4. Typologie

### 4.1 Le comportement syntaxique :

En latin, les mêmes formes peuvent être préfixées aussi bien devant des noms, que devant des verbes : par exemple, *prae* dans le verbe *prae-fero* et dans le nom *prae-ceps*. Dans beaucoup de cas, il ne sera pas injustifié de parler simplement de préfixe, également lorsqu'il s'agit, à la rigueur, d'un préverbe. Surtout en latin, dans beaucoup de cas, le préverbe apparaît identique à la préposition. On constate que la préposition est une catégorie syntaxique qui joue le rôle de préverbe.

#### 1a) *eo trans flumen*

« Je vais au-delà du fleuve. »

#### 1b) *transeo flumen*

« Je traverse le fleuve. »

En 1b), le nouveau verbe préverbé en arrive à assumer la même valence que la préposition dans la tournure avec le verbe simple. Le préverbe semble hériter des caractéristiques syntaxiques mêmes de la préposition. Par rapport à la structure avec verbe simple et syntagme prépositionnel en 1a), on suppose en 1b) que la préposition *trans* a été déplacée comme *trans-eo*. Autrement dit, on peut expliquer le phénomène d'apparente transitivisation subie par le verbe *eo* par l'effet de la préverbation. Le préverbé *trans-eo* hérite de la même fonction que la préposition *trans*. En effet, la transitivisation du verbe est possible, selon la règle, seulement si le préverbe est représenté par des prépositions qui assignent le cas accusatif. On verra par exemple le cas de *ad*, *circum* et *ob* dans les exemples :

#### 2a) *adii te* (Ter. Hec. 251)

« Je suis allé vers toi. » —> « Je suis allé te trouver. »

2b) *circumimus insulas* (Pl. Men. 231)

« Nous allons autour des îles. » —> « Nous allons faire le tour de toutes les îles. »

2c) *is obiit mortem* (Pl. Aul. Prol. 15)

« Il est mort. »

Au contraire, la transitivation n'est pas possible, en général, si le préverbe est représenté par des prépositions qui assignent le cas ablatif. On observera en effet le comportement syntaxique des verbes *abeo* et *prodeo* :

3a) *abeo ad forum* (Pl. Bacc. 902)

« Je pars pour le marché. » —> « Je m'en vais au forum. »

3b) \**abeo forum*

4a) *prodibo in publicum* (Pl. Stich. 614)

« Je sortirai en public. » —> « J'irai dans la rue. »

4b) \**prodibo publicum*

Les verbes préverbés ci-dessus ont besoin d'être accompagnés par une préposition appropriée pour pouvoir régir un accusatif. Donc, la transitivation du verbe préverbé n'est que la conséquence de l'incorporation de prépositions qui régissent l'accusatif. En revanche, les verbes tels que *abeo* et *prodeo* auront la possibilité de régir non pas un accusatif, mais un ablatif seul : c'est-à-dire justement le cas assigné par les prépositions *ab* et *pro*. En effet, ceci est vérifié justement dans les exemples suivants :

5a) *abit templo* (Ov. met. 9,786)

« Elle quitte le temple. » —> « [La mère d'Iphis] quitte le temple. »

5b) *forbus lassus prodiret* (Ov. met. 3,11,13)

« Une personne fatiguée était sortie par la porte. »

C'est l'ablatif qui semble être assigné au complément par la trace de la préposition incorporée et non pas simplement par la sémantique du préverbe. On observera ci-dessous le comportement différent du verbe *dispello* par rapport à *depello* :

6a) *ab oculis caliginem dispulit* (Cic. Tusc. I, 64)

« Il a éloigné l'obscurité à partir des yeux. » —> « Elle dissipa les ténèbres qui aveuglaient pour ainsi dire les yeux [de notre âme]. »

6b) \**oculis caliginem dispulit*

7a) *a patria perniciem depuli* (Cic. dom. 93)

« Il a empêché la patrie de périr. »

7b) *defensores uallo munitiobusque depellere* (Caes. Gall. 3,25,1)

« Chasser les défenseurs des remparts et des fortifications. »

À cause du préverbe *dis-*, non reconductible à une préposition, *dispello* requiert normalement l'aide d'une autre préposition avec ablatif. Au contraire, en 7a) et 7b), le verbe *depello*, grâce au préverbe *de-*, reconductible à la préposition *de*, peut être utilisé soit avec la préposition *a*, soit avec l'ablatif seul comme en 7b). Certains préverbes tels que *a-*, *pro-* ou *de-*, peuvent être coindexés avec les traces des prépositions *a*, *pro*, ou *de*, et donc en hériter les capacités de rection, alors que d'autres préverbes tels que *dis-* ou *re-*, ne peuvent trouver de correspondance dans des traces prépositionnelles.

Si le verbe simple est déjà en soi transitif, et si le préverbe peut être ramené à une préposition capable de régir l'accusatif, le composé avec préverbe pourrait ainsi avoir la capacité de régir un 'double accusatif.' Dans ce cas, le premier accusatif serait assigné à l'objet du verbe simple, alors que le second accusatif serait assigné au complément par la trace de la préposition qui fait fonction de préverbe.

8) *equitum magnam partem flumen traiecit* (Caes. civ. 1,55,1)

« Il a fait traverser la rivière à une grande partie de chevaliers. »

En 8), le premier accusatif est assigné au SN objet (*equitum magnam partem*) par le verbe transitif *iacio*, alors que le second accusatif est assigné au SN complément (*flumen*) par la trace de la préposition *trans*. Ainsi, un composé avec préverbe, comme par exemple *transeo* ou bien *trajacio*, peut donc être lexicalisé comme un nouveau verbe simple, où le préverbe et la base ne sont plus clairement identifiables.

En ce qui concerne le verbe intransitif avec préverbe :

Par exemple, le verbe *curro* présente régulièrement le phénomène d'incorporation, si l'on applique le préverbe *trans-*. Mais le même verbe *curro* apparaît en revanche toujours lexicalisé dans la formation avec le

préverbe *ad-* comme suit :

9a) *accurremus ad te* (Cic. Fam. 9,4,1)

« Nous avons couru vers toi. »

9b) \**accurrere aliquem/aliquid*

En effet, le verbe *accurro* en latin classique n'est jamais attesté avec un emploi transitif. Le verbe *accurro* peut toujours être considéré comme un verbe lexicalisé, donc il a besoin de la répétition de la préposition *ad-* comme en 9a) afin de régir un accusatif.

HOFMANN-SZANTYR (1965: 49) constate que la transitivation des verbes de mouvement dans le latin tardif n'est pas limitée aux préverbes.

Ainsi, dans la plupart des cas, la préposition peut être normalement répétée avec le préverbe. On observe l'exemple suivant :

10a) *is adit me* (Pl. Most. 1155)

« Il est allé vers moi. » —> « Il est venu me trouver. »

10b) *ad me adit* (Pl. Pseud. 966)

« Il va vers moi. » —> « Il vient droit sur moi. »

Pour le même verbe, on peut avoir deux constructions différentes : une sans préposition, comme en 10a), et l'autre avec préposition qui répète le préverbe, comme en 10b). On pourra dire qu'en 10a) la forme préverbée fonctionne comme un composé d'un verbe et d'un préverbe remontant à une préposition, alors qu'en 10b) celle-ci fonctionne comme un verbe unique lexicalisé.

## 5. Conclusion : la genèse de la préverbation

L'opinion courante attribue l'origine des préverbes aux adverbes originaux indépendants qui au cours du temps se seraient unis d'une part aux verbes ou bien d'autre part aux noms. Mais on se demande pourquoi l'union est d'une part de type lexical (dans le cas des préverbes unis aux verbes) et d'autre part de type syntaxique (dans le cas des prépositions unies aux noms).

On observera le comportement syntaxique de *ante* et *post* ci-dessous :

11a) *quod ante id tempus accidit nulli* (Caes. Gall. 2,35,4)

« [Un honneur] qui, avant ce temps, n'avait été conféré à personne. »

11b) *quod pater ante habuerat* (Caes. Gall. 1,3,5)

« [La souveraineté dans son pays,] que son père avait détenue. »

12a) *post id tempus, non fore potestatem* (Caes. Gall. 5,51,3)

« Après ce temps, il n'y aurait pas de possibilité. »

12b) *post, dato signo, e castris erumperent* (Caes. Gall. 3,5,3)

« Et après, un ordre donné, ils avaient fait une brusque sortie hors du camp. »

L'emploi en 11a) et 12a) pourrait être défini comme un emploi transitif de la préposition, avec un complément explicite, alors que celui en 11b) et 12b), traditionnellement défini comme adverbial, pourrait être défini comme un emploi intransitif de la préposition, avec un complément implicite que l'on pourrait sous-entendre comme *id tempus*. Donc, beaucoup d'adverbes latins peuvent être considérés comme prépositions en emploi intransitif et l'on pourrait simplement supposer que cette possibilité a été plus courante aux époques les plus anciennes. Les prépositions telles que *ab*, *cum* ou *in*, qui en latin classique régissent obligatoirement un complément, pourraient précédemment avoir eu également un emploi sans complément.

Pour chaque époque du latin, un grand nombre de nouveaux composés naît à partir de l'agglutination de mots précédemment juxtaposés dans la séquence syntaxique. Le phénomène est évidemment vrai aussi dans le cas des composés dérivés de syntagmes prépositionnels, comme suit :

13a) *obuius* (ob uiam)

« Qui va au-devant »

13b) *proconsul* (pro consule)

« Proconsul »

Plus important, il existe de bons indices pour pouvoir supposer que la plupart des prépositions du latin classique pouvaient fonctionner également dans des époques plus anciennes comme prépositions. La survie de l'ancien emploi des postpositions dans le latin classique est représentée d'une part par certaines formes figées comme *quoad*, *uobiscum*, *parumper*, et d'autre part par certains archaïsmes syntaxiques, par exemple

chez Plaute (Stich. 71 : *gratiam per si petimus*), chez Varron (ling. 7,50 : *quas infra*).

14a) \**flumen ad eo*

14b) \**corde ex pello*

Dès que l'ordre des mots commença à se fixer, les postpositions, au lieu de se changer en prépositions (*ad flumen, ex corde*), eurent la possibilité de demeurer là où elles étaient mais à condition de s'unir au verbe en prenant le statut morphologique de préverbe (*flumen adeo, corde expello*). Ainsi, la correspondance systématique en latin classique entre prépositions et préverbes trouvait une explication propre dans une origine commune. Les préverbes passèrent du plan de la syntaxe à celui de la morphologie.

#### **Bibliographie :**

- Benveniste, É. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard.
- Benveniste, É. (1974) *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard.
- Buridant, C. (1987) « Les particules séparées en ancien français », *Romanistique-Germanistique : une confrontation. Actes du colloque de Strasbourg, mars 1984*, pp.167-204, Presses universitaires de Strasbourg.
- Buridant, C. (1995) « Les préverbes en ancien français », *Les préverbes dans les langues d'Europe : introduction à l'étude de la préverbatation*, pp.287-323, Presses Universitaires du Septentrion.
- Ernout, A. et Meillet, A. (1985) *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck.
- Ernout, A. (1974) *Morphologie historique du latin*, Klincksieck.
- Ernout, A. et Thomas, F. (2002) *Syntaxe latine*, Klincksieck.
- Gaffiot, F. (1934) *Dictionnaire latin-français*, Hachette.
- Haudry, J. (1979) *L'indo-européen*, P.U.F.
- Hoffmann, J.B. et Szantyr, A. (1965) *Lateinische Syntax und Stilistik*, Beck
- Le Bourdellès, H. (1995) « Problèmes syntaxiques dans l'utilisation des préverbes latins », *Les préverbes dans les langues d'Europe : introduction à l'étude de la préverbatation*, Presses Universitaires du Septentrion.
- Lehmann, C. (1983) « Latin preverbs and cases », *Latin linguistics and linguistic theory: proceedings*, pp.145-160, Amsterdam Philadelphia : J. Benjamin.
- Meillet, A. (1964) *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, University of Alabama Press.
- Meillet, A. et Vendryes, J. (1979) *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Honoré Champion.

- Oniga, R. (2005) « Composition et préverbatation en latin : problèmes de typologie », *La composition et la préverbatation en latin*, pp.211-227, Presses de l' Université de Paris-Sorbonne.
- Pinault, G.J. (1995) « Le problème du préverbe en indo-européen », *Les préverbes dans les langues d'Europe : introduction à l'étude de la préverbatation*, Presses Universitaires du Septentrion.
- Rey, A. (2000) *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert.
- Turcan, I. (1982) « La dépréverbatation dans les langues classiques », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1982 LXXVII N° 1, pp.273-284.
- Varron (1985) *La langue latine. [Tome II], Livre VI*, texte établi, traduit et commenté par Pierre Flobert, les Belles Lettres.
- Watkins, C. (1985) *The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots*, Houghton Mifflin Company.
- Walde, A. und Hoffmann, J. B. (1982) *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, Carl Winter.
- Wartburg, W. (1922-92) *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol. et 2 « beihefte », Zbinden.